



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-657

PUBLIÉ LE 9 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

**Hôpital San Salvador / Assistance Publique Hôpitaux de Paris**

75-2022-09-06-00017 - Arrêté de délégation de signature n°2022-03?? du

Directeur de l'hôpital San Salvador (2 pages)

Page 3

Hôpital San Salvador

75-2022-09-06-00017

Arrêté de délégation de signature n°2022-03  
du Directeur de l'hôpital San Salvador

## Arrêté de délégation de signature n°2022-03

### Le Directeur de l'hôpital San Salvador

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, L.6147-6, R.6147-1, R.6147-2, R.6147-5, R.6147-10 et R.6147-11,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Délégation générale de signature est donnée à Madame **Frédérique ANNANE**, Directrice adjointe, à l'effet de signer tous actes relevant de la gestion de l'hôpital San Salvador, dans le champ d'attribution de la Directrice, déterminé par l'arrêté directeur n°2013318-0006 modifié.

### ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Marie Thérèse METIVIER**, Directrice Coordinatrice Générale des soins, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B et K de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Monsieur **Gérald BOST**, Attaché d'administration hospitalière et chargé des ressources humaines, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G et H de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Madame **Rékia BELGOMARI**, Attachée d'administration et chargée des affaires financières, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C et H de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;

- Madame **Hadidja BOINA**, Attachée d'administration et chargée des affaires économiques et des services logistiques, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Monsieur **David MORGAN**, Directeur des travaux et Maintenance technique, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;

### **ARTICLE 3 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la Directrice de l'hôpital San Salvador déterminé par l'arrêté n°2013318-0006 modifié, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Madame **Frédérique ANNANE**, Directrice adjointe,
- Monsieur **Gérald BOST**, Attaché d'administration et chargé des ressources humaines,
- Madame **Hadidja BOINA**, Attachée d'administration et chargée des affaires économiques et des services logistiques,
- Monsieur **David MORGAN**, Directeur des travaux et Maintenance technique,
- Madame **Rékia BELGOMARI**, Attachée d'administration et chargée des affaires financières.

### **ARTICLE 4 :**

L'arrêté de délégation de signature n°2022-02 publié au RAA (n°75-2022-07-07-00017 du 13 juillet 2022) est abrogé.

### **ARTICLE 5 :**

Le Directeur de l'hôpital San Salvador est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Hyères, le 6 septembre 2022

**signé**

Hervé NARDIAS  
Directeur